



Année 2021 N° 42

Janvier 2021

LE PETIT REMOTAIS



Publication:

Nadège Courché

Comité de rédaction:

Commission communica-
tion du conseil municipal

Edition:

Mairie de la Remuée

LA REMUÉE

Chers Remotaises & Remotais,

L'an passé a été marqué par d'importantes vicissitudes.

Entre pandémie, crise sanitaire, attentats, virus, tests, confinements, déconfinements, couvre feux, tous ces événements ne nous auront pas permis de nous retrouver autour de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Ce n'est que partie remise, dès que nous en aurons la possibilité, nous ne manquerons pas de nous réunir afin de faire plus ample connaissance et échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

Cette crise sanitaire est loin d'être terminée, je vous demande donc de rester vigilants et de toujours respecter les gestes barrières et le port du masque. Les masques usagers ne doivent pas se retrouver sur la voie publique, je compte sur votre civisme.

Au-delà de ce contexte si particulier, l'équipe municipale ne cesse de travailler pour votre village.

L'entretien des voiries a commencé, et plusieurs rues ont bénéficié d'un lifting grâce aux services de la Communauté Urbaine. Un listing a été transmis au service voiries de la CU afin que d'autres rues aient

également droit à une petite rénovation.

L'aire de loisirs a enfin ouvert ses portes et beaucoup d'entre vous ont déjà eu le plaisir d'en profiter. Nous comptons bien évidemment sur votre attention pour que ce bel espace soit respecté de tous. Déjà quelques incivilités sont à déplorer et de fait augmentent le coût d'entretien de l'aire de loisirs.

Plusieurs projets sont à l'étude et nous ne manquerons pas de vous en faire part dès que ceux-ci seront mieux élaborés.

Pensez à consulter le site internet de la commune, des informations y sont régulièrement publiées.

Je vous présente une nouvelle fois, mes meilleurs vœux et espère que cette nouvelle année aspire à plus de sérénité.

Respectueusement.

Nadège COURCHÉ

Maire

Notre jolie école compte aujourd'hui 166 élèves de la petite section au CM2, ce qui représente 118 familles. Nous avons à cœur de préparer la rentrée de septembre 2021. Ainsi, les inscriptions sont ouvertes aux enfants nés en 2018 (futurs élèves de petite section) ainsi qu'aux nouveaux habitants (nés avant 2018).

L'inscription de votre enfant à l'école a lieu en deux temps :

Dans un premier temps, vous devez vous présenter en mairie avec les documents suivants : le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Madame le Maire établira alors un certificat d'inscription scolaire.

Dans un second temps, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Mme Amélie Lerable, par mail au 0760270f@ac-rouen.fr ou par téléphone au 09.78.08.24.61. (de préférence le vendredi). Ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur en précisant bien le nom et prénom de l'enfant ainsi que vos coordonnées téléphoniques. Les rendez-vous auront lieu du 8 au 19 février.

Pour en savoir plus sur l'école, vous pouvez visiter notre blog <http://blog.ac-rouen.fr/eco-des-laremuee/>

Amélie Lerable, Directrice

Valorisation des déchets verts : collecte des sapins de Noël

Vous êtes invités à venir déposer vos sapins de Noël naturels à côté de la salle culturelle (sur l'ancien terrain de pétanque) du 5 au 30 janvier 2021. Ils seront donnés aux chèvres hameau de l'Oiselière à la Remuée comme nourriture hivernale.

Le sapin doit être débarrassé de ses décorations et de tout emballage... Merci !



Grand comptage des oiseaux de jardins

Il s'agit de compter les oiseaux qui utilisent votre jardin. Dans son communiqué de presse, la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle explique que cette initiative "vise à établir un suivi des populations d'oiseaux de proximité afin d'évaluer leur état et préconiser des mesures de protection". Vous pouvez utiliser la fiche de comptage de l'Observatoire des oiseaux des jardins que vous trouverez en ligne ou bien en vous rendant à la mairie (nos secrétaires pourront vous l'éditer).

<https://www.oiseauxdesjardins>

Projet participatif

Avec l'arrivée du Printemps, nous souhaitons limiter les tontes de gazon de l'aire de loisirs. Nous aimerions laisser des chèvres en éco pâturage. Pour se faire, nous devons réaliser une clôture réglementaire pour accueillir nos futures résidentes : un grillage galvanisé pour moutons de 1m50 de hauteur avec des poteaux en châtaignier espacés tous les 2m50, deux fils de courant électrique et un portail de deux mètres en bois. Nous vous sollicitons pour ce chantier participatif car c'est ensemble que nous souhaitons faire cette réalisation ! Nous vous communiquerons dès que possible la date retenue en prenant en compte le contexte sanitaire bien entendu.



Plan vélo et réhabilitation des chemins de randonnée :

Nous travaillons actuellement avec la communauté urbaine sur l'aménagement des pistes cyclables sur notre territoire communal et cherchons à faire des liaisons avec les communes aux alentours. Un plan vélo 2021-2030 se dessine avec l'aménagement de la rue des Grives, une liaison entre la Remuée et Saint Romain par la plaine.

Quant au déplacement vélo/piétons sur la rue des Châtaigniers et des Tilleuls, tout se fera lors du projet de sécurisation de cette route qui traverse notre village.



Personnel communal

Pour la fin de l'année 2020, nous avons réuni l'ensemble du personnel municipal pour effectuer un point sur le travail réalisé. Chacun a pu exprimer ses demandes et son ressenti sur cette période compliquée mais tous ont fait preuve d'énergie et d'adaptation au quotidien. Nous les avons remerciés en leur offrant des paniers garnis que nos commerçants du marché avaient préparés.



Aidons les pompiers:

Les pompiers ont dû intervenir à plusieurs reprises dans le village cette année : incendie, animaux égarés... Pour vous trouver aisément et intervenir au plus vite, les pompiers demandent que votre numéro de rue soit bien affiché sur les poteaux de barrière. Si vos boîtes aux lettres sont situées à l'entrée d'une impasse, il est nécessaire de préciser votre numéro à votre entrée.



En ce début d'année et dans le contexte sanitaire et social actuel, nous aimerions connaître les difficultés rencontrées par les habitants de la Remuée dans les domaines suivants :

- fragilité des familles, des enfants et des ainés
- besoins en santé : complémentaire santé, accès au logements, rupture du lien social
- assistance aux démarches administratives dématérialisées, accès aux transports
- effets économiques ou non, emploi, budget

Nous sommes à votre écoute dans la plus totale discrétion pour tous les renseignements et vous orienter dans vos démarches en fonction de nos possibilités

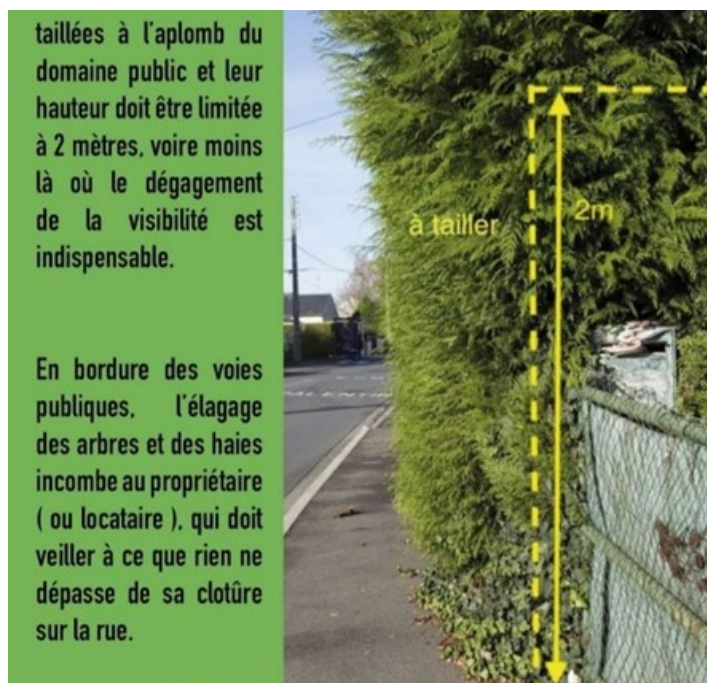
Contact : prendre rendez-vous par téléphone mairie 02.35.20.00.47 ou c.alexandre-lemesle@laremuee.com

Merci à tous ceux qui veillent à la taille de leur haie et qui portent leurs déchets verts à la déchetterie de Saint-Romain !(cf horaires sur le site de la mairie de La Remuée)

Il n'est pas admis de faire des décharges sauvages dans les terres agricoles ni dans les terrains privés vacants...

Ni même de laisser les déjections canines sur les trottoirs du village...

Poubelles : Merci également de sortir les poubelles le mardi soir et de les rentrer au plus tard le mercredi soir.



Rénovation de l'habitat :

Vous êtes propriétaire occupant, bailleur ou copropriétaire ?

Vous avez un projet de travaux en matière de rénovation énergétique, de travaux de réparation sur le bâti de votre logement, ou pour adapter votre logement à vos besoins ?

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole vous accompagne pour vous conseiller et vous orienter vers les travaux les mieux adaptés à votre situation, ainsi que pour solliciter les soutiens financiers mobilisables pour concrétiser votre projet.

N'hésitez pas à vous renseigner : des conseillers à votre écoute vous guideront dans l'ingénierie et le montage de votre dossier.

Et si vous êtes propriétaire depuis moins de 12 mois en centre-ville ou centre-bourg, la Communauté urbaine peut également vous apporter son soutien financier. Renseignez-vous !

Plateforme de la rénovation : sans conditions de ressources, un lieu unique de conseils techniques et financiers personnalisés et gratuits, pour la rénovation de votre logement.



Terrain acquis par la mairie : projet à l'étude

Vous avez peut-être remarqué que le terrain situé dans le virage à proximité de l'aire de loisirs a été débroussaillé cet automne (sur la gauche de la rue des Grives en allant vers l'Oiseillère). Cet éclaircissement fait, nous allons pouvoir commencer avec la communauté urbaine une étude sur les marnières possibles. Pour le moment nous envisageons, un espace préservé avec la réhabilitation de la mare, la plantation de petites haies sur le talus qui délimite le terrain et l'implantation d'un rucher et d'un verger.



Sente qui relie le centre village à l'aire de loisirs

Le projet va pouvoir démarrer ! Un compromis de vente a été signé chez le notaire. Il ne reste plus qu'à signer l'acte de vente définitif entre les trois personnes concernées. Une bande de 2 mètres 50 va pouvoir être aménagée prochainement afin de rejoindre l'aire de loisirs en toute sécurité.

Le coût des masques COVID

Grâce à la communauté urbaine, nous avons obtenu du Fond de Solidarité Européen (FSE) une participation de 80 % pour l'achat des masques que nous vous avons distribués à la fin de l'été. Le coût était de 5000 euros. Reste à la charge de la commune : 1095 euros.



10 impasse St Honorine
76430 Saint Vigor d'Ymonville
sarpierre76@gmail.com

Tél: 02 35 20 66 00
Port: 06 14 63 24 22



Au marché de Ludo
Mardi matin : Rolleville
Mardi après-midi : La Remuée
Mercredi matin : Gonneville La Mallet
Jeudi matin : Bayonvilliers
Vendredi matin : Bléville
Vendredi après-midi : La Remuée
Samedi matin : Bayonvilliers
Dimanche matin : Bréauté

06 27 22 18 03



SUR LE MARCHÉ DE LA REMUÉE
LES MARDI ET VENDREDI DE 15H À 19H

Levasseur

BOUCHERIE ARTISANALE
02.35.20.69.50

Compte tenu des conditions sanitaires, nous n'avons pas sollicité les associations pour ce Petit Remotais de janvier. Elles sont contraintes de cesser leurs activités pendant cette période mais cependant nous ne vous oublions pas !